

47



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Michael Malley

le vendredi 9 juin 2006

Troisième session de la 55^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le vendredi 9 juin 2006

10 h

Prière.

Conformément à l'article 10 du Règlement, M. Doucet (Charlotte) soulève la question de privilège et signale à la Chambre que, sur les ondes de CBC Radio ce matin, la ministre de l'Énergie a visé le député personnellement dans un contexte faux et inexact.

M. Sherwood, du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé, présente le deuxième rapport du comité pour la session, dont voici le texte :

le 9 juin 2006

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son deuxième rapport de la session.

Le comité se réunit le 8 juin 2006 à la Chambre du Conseil législatif et étudie le projet de loi 69, *Loi modifiant la Loi sur l'Université de Moncton*, dont il recommande l'adoption à la Chambre.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par le député de Moncton-Crescent, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,
(signature)
Milton Sherwood, député
de Grand Bay-Westfield

La motion d'adoption du rapport du comité, mise aux voix, est adoptée.

Pendant les déclarations de députés, le président interrompt les délibérations et rappelle qu'il faut se garder de mener des attaques personnelles.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par M. Lamrock :

78, *Loi modifiant la Loi sur les droits de la personne.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit lu une deuxième fois à la prochaine séance.

M. Lamrock donne avis de motion 94 portant que, le jeudi 15 juin 2006, appuyé par M. McGinley, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la correspondance, y compris les procès-verbaux de réunions, les lettres, les courriels, les notes de service, les notes d'information, les notes manuscrites, les rapports, les analyses et les recherches, entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et la Société canadienne des postes ou le gouvernement du Canada, depuis le 1^{er} mai 2006, relativement à la perturbation de la livraison à domicile du courrier de gens des régions rurales du Nouveau-Brunswick.

L'hon. M. Harrison, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de l'Éducation.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. C. LeBlanc.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 13 h 30 sous la présidence de M. C. LeBlanc, à titre de président du comité.

Après un certain laps de temps, M. Betts prend le fauteuil.

Après un certain laps de temps, M. C. LeBlanc reprend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. C. LeBlanc, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL, 2006-2007
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	
Services généraux	4 656 000
Enseignement primaire et secondaire	824 894 000
Moins : crédits législatifs	38 000
Votés	829 512 000

FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT

Éducation :

— Commission de l'enseignement spécial des provinces de l'Atlantique	350 000
---	---------

AVANCES DE PETITE CAISSE

Éducation	120 000
---------------------	---------

STOCKS

Éducation	211 000
---------------------	---------

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 16 h 30.